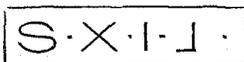


caractères assez irréguliers le sigle suivant , inscrit du côté de la saillie des rebords au milieu de la tuile :



Doit-on lire : *Signum undecimæ legionis*? On remarquera que la lettre L est renversée, comme il arrive assez souvent pour les empreintes en terre cuite.

Il est donc prouvé pour nous que le camp d'Ambierle est celui où campa la onzième légion, sous le commandement de Caius Antistius Reginus. Ambierle n'est qu'à deux étapes de Digoin, trois de Decise, et par conséquent la onzième légion, *quæ proxima fuerat*, pouvait très-bien être rappelée par César partant de Bibracte, et recevoir de lui jour et nuit des dépêches.

Nous pouvons conclure de ce qui précède, que les Ambluareti étaient placés près d'Ambierle, que Amberta était leur capitale, et le camp d'Amberta le castrum de la onzième légion.

NOTA. Pour M. le capitaine Bial, le campement de la onzième légion est chez les *Ambivareti* près de Nevers.

Pour M. Léon Fallue, c'est le camp de Bou, non loin de Decise, où l'on a voulu aussi placer les Boïens.

Pour M. l'abbé Boudant, Chantelle près Moulins-sur-Allier; mais il ne faut pas oublier que ce campement est intimement lié à l'existence des Ambluareti, et l'on ne peut déterminer l'un si l'on ne fixe la position de l'autre.

(Bis). Le résumé de ce Mémoire a été lu en décembre 1866 au congrès provincial de Moulins.